

Prise de participation dans une unité de grande méthanisation en Auvergne

Agripower France (« Agripower ») annonce aujourd'hui avoir pris, par le biais de sa filiale Agripower Partner qu'elle détient à 100%, une participation de 42,93% du capital, tout en contrôlant 62,47% des droits de vote, dans Méthélec, une unité de grande méthanisation agricole située en Auvergne.

L'unité de méthanisation Méthélec a été mise en service en 2015 et figurait à son origine parmi les plus grandes unités de France. Elle est dimensionnée pour produire une puissance en cogénération d'environ 3,2 MWél.

L'unité fonctionne actuellement avec une puissance de valorisation du biogaz en cogénération de 1,6 MWél et une capacité de traitement de 36 000 tonnes par an de déchets et sous-produits, principalement des effluents d'élevage et des déchets d'industries agroalimentaires.

La sous-utilisation du site et des difficultés techniques récentes ont conduit les actionnaires familiaux de Méthélec à s'adosser à un acteur spécialisé afin d'extérioriser tout le potentiel du site.

Agripower Partner devient ainsi actionnaire au côté de la famille LHOSPITALIER dans le cadre d'un projet de relance ambitieux et maîtrisé. Agripower Partner acquiert, au nominal, des actions ordinaires et de préférence représentant 42,93% du capital, les actions de préférence octroyant notamment des droits de vote double lui permettant de détenir 62,47% des droits de vote. **Agripower prendra le contrôle de l'unité de méthanisation en exerçant la Présidence et la Direction Générale.**

Le programme d'investissement projeté vise à transformer ce site de cogénération en une unité d'injection de biométhane, qui offre le meilleur potentiel de rentabilité notamment depuis la mise en application des Certificats de Production de Biogaz (CPB) qui permettent de valoriser de manière plus importante la production de biométhane.

Le développement se fera en 2 étapes, avec en 2025 la mise en service d'une capacité d'injection de 350 Nm3/h, puis à horizon 2027 une capacité d'injection portée à 600 Nm3/h. A terme, l'unité, directement reliée au réseau de gaz de GRDF, pourrait fournir 10% de la consommation de gaz naturel de la ville de Clermont-Ferrand et générer un revenu annuel récurrent de plus de 6 M€ par an, sur la base d'un contrat d'achat du biométhane selon le décret CPB du 07 juillet 2024 garantis sur 6 ans.

Les investissements nécessaires sur l'ensemble du programme sont de l'ordre de 5 M€. Agripower Partner injectera 0,55 M€ en compte courant dans Méthélec après avoir déjà souscrit à des obligations simples émises par Méthélec pour un montant de 0,45 M€ en août 2024. Des financements sous formes obligataires et bancaires compléteront l'apport d'Agripower Partner.

Note sur l'impact de l'opération sur les comptes publiés d'Agripower France

Agripower Partner n'est pas consolidée à ce jour dans les comptes financiers publiés par Agripower France. La consolidation de cette filiale détenant désormais la société Méthélec (42,93% du capital et contrôlée à 62,47% des droits de vote) n'a pas encore été arrêtée et sera précisée ultérieurement.

Guillaume Labarrière Directeur Général d'Agripower déclare : « Je tiens à remercier la famille LHOSPITALIER pour toute sa confiance. Nous allons apporter toute notre expertise et notre savoir-faire à ce formidable projet. Nous avons l'ambition de faire de Méthélec un site de référence non seulement en Auvergne mais aussi en France. Cette prise de participation entre parfaitement dans notre stratégie qui vise désormais à orienter notre développement sur les unités de grande méthanisation en injection biométhane, que ce soit en développant de nouveaux sites pour compte de tiers (« greenfield ») ou en rachetant, puis en modernisant des unités de méthanisation (« brownfield ») pour les exploiter en propre. Nous démarrons avec enthousiasme cette nouvelle page de l'histoire d'Agripower »

Prochain communiqué financier :

Résultats semestriels 2024-2025 – 27 mars 2025

Retrouvez toute l'information sur le site www.agripower-france.com

À PROPOS D'AGRIPOWER

Créé en 2012, Agripower est un intégrateur de solutions de méthanisation, notamment en milieu agricole, qui accompagne ses clients dans la conception et la réalisation d'unités de méthanisation.

Acteur de la transition énergétique inclusive, Agripower développe des unités de méthanisation, procédé permettant de transformer des matières intrants organiques (déchets) en biogaz. Agripower se positionne principalement sur des solutions de méthanisation collective, à destination des collectivités, des groupes d'agriculteurs ou de l'industrie (agroalimentaire), et. Avec 97 unités individuelles ou collectives, installées et fonctionnelles, Agripower est l'un des leaders français sur ses marchés.

En 2023-2024, Agripower a réalisé un chiffre d'affaires économique de 4,8 millions d'euros.

RELATIONS INVESTISSEURS

ACTUS finance & communication

Guillaume Le Floch

agripower@actus.fr

Tél. 01 53 67 36 70

RELATIONS PRESSE

ACTUS finance & communication

Fatou-Kiné N'Diaye

fndiaye@actus.fr

Tél. 01 53 67 36 34